



les francas

L'éducation en mouvement !

Certificat complémentaire de direction d'accueils collectifs de mineurs



Dossier d'information
et d'inscription

2019

Nice (06)



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Union régionale des Francas
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
83, rue Château-Payan - 13005 Marseille
Tél. : 04 91 42 04 34
contact@francaspaca.fr
www.lesfrancaspaca.fr

CCDACM

Certificat complémentaire de direction d'accueils collectifs de mineurs

■ Le Certificat complémentaire "Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs" vise à compléter la formation des professionnels de l'animation souhaitant diriger un Accueil collectif de mineur (accueil de loisirs, séjour de vacances, accueil périscolaire...)

■ Emplois possibles auprès des structures suivantes : collectivités territoriales (communes, communautés de communes...), Accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs, séjours de vacances), centres sociaux, maisons de jeunes, villages de vacances...

Formation de 3 mois en alternance
Du 24 juin 2019 au 20 décembre 2019
À Nice (06)

336 heures dont 231h en centre de formation et 105 en entreprise

CONDITIONS D'ACCÈS

La formation au CCDACM est ouverte aux titulaires d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS.

Elle est également ouverte aux possesseurs d'un diplôme permettant d'obtenir de droit les unités capitalisables de ces diplômes, notamment la plupart des BEES et le BEATEP.

De plus, le candidat doit :

- Avoir au minimum 18 ans au début de la formation
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme : PSC1, AFPS, PSE 1, PSE 2, AFGSU, STT...
- Justifier d'une ou plusieurs expériences d'animation de mineurs, dont une au moins en ACM, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent.

ADMISSION

- Présentation d'un dossier d'inscription avec lettre de motivation
- Entretien de sélection (20 minutes) sur le parcours, le projet et les motivations du candidat.

RÉUNIONS D'INFORMATION

Pour toute information sur votre parcours de formation, n'hésitez pas à participer à l'une des nombreuses réunions proposées. Vous rencontrerez à cette occasion votre formateur référent.

Lieux	Dates des réunions	Renseignements
Nice (06) Les Francas des Alpes-Maritimes 31, avenue de la Marne 06100 Nice	Mercredi 15 mai à 10h Jeudi 23 mai à 10h	Union régionale des Francas 04 91 42 04 34 contact@francaspaca.fr

CCDACM

L'animateur sera capable :

- de concevoir, conduire et évaluer un projet pédagogique ;
- de prendre en compte les ambitions de l'organisateur dans la construction d'un projet pédagogique ;
- d'associer l'équipe d'animateurs à l'élaboration d'un projet pédagogique ;
- d'analyser et prendre en compte les ressources et les freins de sa structure et de son environnement ;
- de définir les moyens humains, temporels, matériels et financiers nécessaires à la conduite d'un ACM ;
- d'élaborer et de conduire un budget ;
- d'être garant des cadres réglementaires ;
- de diriger des séjours d'ACM et dans ce cadre de coordonner une équipe pédagogique ;
- de définir les outils et modalités nécessaires au recrutement de son équipe ;
- de coordonner la production pédagogique d'une équipe de travail ;
- de concevoir et de réaliser des actions de formation en tenant compte des besoins ;
- de construire des outils d'évaluation pour le suivi du personnel et le projet pédagogique
- d'établir des relations avec les parents, le personnel technique, les institutions, etc. ;
- de favoriser l'implication des publics et de leurs familles ;
- de gérer les situations de conflits ;
- d'organiser des manifestations de différentes dimensions (structure, territoire...);
- de choisir et maîtriser les moyens de communication interne et externe adaptés.

Contenus abordés :

- Les différentes fonctions du directeur
- Du projet éducatif au projet pédagogique d'un ACM
- La réglementation
- La gestion de l'équipe pédagogique
- Le rôle formateur du directeur
- L'évaluation
- L'administration, l'organisation et la gestion d'un ACM
- L'alimentation en ACM

TARIF ET FINANCEMENTS

Tarifs en fonction de votre situation
Prise en charge financière possible
Nous consulter

La formation est conventionnée par le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du Programme territorialisé de formations qualifiantes (PTFQ).

Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier d'une prise en charge totale du coût de la formation et d'une rémunération éventuelle selon leur statut. Pour prétendre à ce financement, ils doivent joindre un document de prescription Mission locale, Pôle emploi ou Cap emploi à leur dossier d'inscription afin que la demande de financement soit étudiée en commission.

Besoin d'aide ?

N'hésitez pas à contacter Jonathan RAITANO à l'Union régionale des Francas

>> 04 91 42 04 34 - contact@francaspaca.fr <<

pour envisager toutes les possibilités de financement et de rémunération de votre formation.

Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers 24 mai 2019
Epreuve d'admission à préciser
Entrée en formation 24 juin 2019

Les Francas, une fédération d'éducation populaire reconnue

■ Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, la Fédération nationale des Francas regroupe 82 associations départementales et territoriales. Leurs activités concernent plus d'1,2 million d'enfants et d'adolescents. Reconnus d'utilité publique, agréés comme association éducative complémentaire de l'Enseignement public et association de jeunesse et d'éducation populaire, les Francas sont identifiés comme éducateurs de proximité au service de l'enfance et de la jeunesse.

La refondation de l'école et plus particulièrement la réforme des rythmes éducatifs impacte l'organisation des activités éducatives et socioéducatives. Le rôle que jouent les professionnels de l'animation dans l'éducation des enfants et des jeunes est croissant. Aux côtés des acteurs de l'Éducation Nationale, des parents, des acteurs culturels, des acteurs sportifs, les professionnels de l'animation contribuent à la réussite et à l'épanouissement des enfants et des adolescents. Les Francas sont un lieu d'échanges et de formations pour tous ceux (professionnels et non professionnels) qui agissent pour que progresse le bien-être des enfants et des adolescents.

Organisme de formation certifié



La formation professionnelle, un levier pour améliorer la qualité de l'action éducative

Les mutations qui traversent la société, les besoins sociaux et culturels des enfants et des adolescents qui en découlent supposent de réinterroger les finalités de l'éducation et les modalités de mise en oeuvre de l'action éducative locale.

Cette recherche permanente concerne tout autant les animateurs, les coordinateurs, les directeurs de structure que les directeurs de service éducation, enfance-jeunesse. Dans le cadre de politiques publiques, elles-mêmes en évolution, pour gagner en pertinence et efficacité, il convient de renouveler les propositions, les démarches, les activités proposées. Dans cette dynamique, des perspectives nouvelles de développement s'ouvrent pour le champ socio-éducatif. C'est dans cet objectif que les Francas proposent des formations professionnelles continues et/ou diplômantes orientées vers une action éducative de qualité et résolument ambitieuse.

Dans ce contexte, le champ de l'animation socio-éducative connaît une nouvelle étape de struc-

turation, la formation professionnelle tout au long de la vie devient une demande sociale forte de la part des salariés et l'état, en prend la mesure avec la création notamment du compte-formation.

Dans ce cadre, Les Francas proposent à un public le plus large possible leur savoir-faire en matière de formation professionnelle sur le champ socio-éducatif. Avec un réseau de plus de 1000 employeurs associatifs sur l'ensemble du territoire national et de 3000 collectivités locales partenaires, nous formons chaque année près de 10000 animateurs BAFA-BAFD et 4000 professionnels. Les formations proposées sont conçues dans une démarche et une visée d'éducation populaire, elles constituent un lieu d'échanges et d'expertise sur les pratiques professionnelles animées par un réseau d'intervenants - animateurs, formateurs, enseignants, chercheurs, experts... Ces formations sont adossées à des pôles de ressources éducatives qui permettent l'innovation et la production intellectuelle pour penser les « savoirs nécessaires à l'éducation du futur ».

Certificat complémentaire de direction d'accueils collectifs de mineurs

Pièces à joindre au dossier :

- Curriculum vitae (CV) détaillé
- Lettre de motivation
- Copie des diplômes (cf. conditions d'accès, page 2)
- Attestation relative au secourisme (cf. conditions d'accès)
- Attestation employeur d'expérience d'au moins 28 jours en ACM (cf. conditions d'accès)
- Une photo récente agrafée ci-contre
- Une photocopie de votre pièce d'identité (recto-verso)
- Conclusions d'entretien (pôle emploi) ou fiche de prescription (mission locale) pour les prises en charge financière du conseil régional dans le cadre du PTFQ
- En cas de financement par l'employeur, une attestation de prise en charge

Photo d'identité
récente à agraffer ici

A envoyer avant le 24 mai 2019 à :

Union régionale des Francas Paca
83, rue Château-Payan - 13005 MARSEILLE

Lieu de formation : Nice (06)

IDENTITÉ

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de jeune fille : _____ Date de naissance : _____

Lieu naissance : _____ Département de naissance : _____

Nationalité : _____ Sexe : F M

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

E-mail (écrire en MAJUSCULES): _____

FORMATIONS ANTÉRIEURES

Dernière classe fréquentée : _____ Année : _____

Diplômes obtenus	Date d'obtention

Diplômes dans les secteurs de l'animation ou du sport :

BAFA BAFD BPJEPS DEJEPS CQP Autres : (précisez)

.....

(joindre les photocopies des diplômes)

POUR LES SALARIÉS

Si vous êtes salarié, sous quel type de contrat : (cocher la case correspondante)

CDD CDI CAE Emploi d'Avenir autre : _____

Poste occupé : _____

Raison sociale de l'employeur : _____

Adresse de l'employeur : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Nom et fonction du référent à contacter : _____

Tel : _____ Courriel : _____

POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Nom de votre conseiller Pôle Emploi / Mission Locale / CAP Emploi / PLIE :

Ses coordonnées : _____

Date d'inscription : _____ N° d'identifiant pôle emploi : _____

Bénéficiaire de l'allocation de retour à l'emploi (ARE) : oui non

Statut de travailleur handicapé : oui non

Bénéficiaire du RSA : oui non

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Vous-même

Employeur (Joindre obligatoirement une attestation de prise en charge)

OPCA dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF) ou du Congé Individuel de Formation (CIF)

Conseil régional (PTFQ) : (Pour prétendre au financement de la formation, vous devez faire valider votre projet de formation par votre conseiller (pôle emploi, mission locale ou Cap Emploi) et nous retourner la fiche de prescription.

Autres (précisez les modalités) : _____

Information : si vous êtes demandeur d'emploi, contactez votre conseiller de mission locale (pour les moins de 26 ans), votre conseiller pôle emploi ou Cap Emploi (pour les travailleurs handicapés), afin d'examiner toutes les possibilités de financement.

Fait à : _____ le : _____

Signature :